

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 837****1<sup>er</sup> juin 2002****SOMMAIRE**

<b>Actimage S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40176</b>	<b>Dresdner Portfolio Management (Sicav), Luxem-</b>	
<b>Aérienne S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40140</b>	<b>burg . . . . .</b>	<b>40168</b>
<b>Aérienne S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40141</b>	<b>E.M.E.A. Management Services S.A., Luxembourg</b>	<b>40174</b>
<b>Ampimmo S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40163</b>	<b>Eldolux S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40149</b>
<b>Auto-Parts, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40146</b>	<b>Elektra Finanzierung A.G., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40150</b>
<b>Banorabe Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40161</b>	<b>Estalex Real Estate S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40157</b>
<b>Bâticonfort Gérance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40174</b>	<b>FFauf S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .</b>	<b>40145</b>
<b>Bâticonfort, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40175</b>	<b>FFauf S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .</b>	<b>40146</b>
<b>BBL Protected, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>40166</b>	<b>Fidelity Funds - Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>40151</b>
<b>BBL Renta Fund II, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>40165</b>	<b>Fidelity Funds - Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>40152</b>
<b>BBL Renta Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>40166</b>	<b>Fijaria S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40155</b>
<b>BBV-Dachfonds . . . . .</b>	<b>40131</b>	<b>Fiusari S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40164</b>
<b>Belgelec Finance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40168</b>	<b>Gedeon Holding 2000 S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40151</b>
<b>Bios S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40162</b>	<b>Gerim II, S.à r.l., Rameldange . . . . .</b>	<b>40175</b>
<b>Blader Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40164</b>	<b>Gerim III, S.à r.l., Rameldange . . . . .</b>	<b>40147</b>
<b>Bois Champ Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40155</b>	<b>Hega Europe S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40154</b>
<b>Brickell Development S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40173</b>	<b>Hydro Invest S.A., Strassen . . . . .</b>	<b>40158</b>
<b>Bundy Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40163</b>	<b>Icare S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40151</b>
<b>C.S.A.E. S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40152</b>	<b>Immoint S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40169</b>
<b>Caleche Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40170</b>	<b>INFICO, International Finance and Investment</b>	
<b>Camoze S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40176</b>	<b>Company S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40162</b>
<b>Canston S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40169</b>	<b>Indican Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40153</b>
<b>Cinéplex Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40131</b>	<b>Interjam Company S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40165</b>
<b>Civil Engineering International Holding S.A., Lu-</b>		<b>Isny S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40173</b>
<b>xembourg . . . . .</b>	<b>40148</b>	<b>Jofad Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40153</b>
<b>Clonsar S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40167</b>	<b>Koelnag Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40162</b>
<b>COFIDICO, Compagnie Financière pour le Déve-</b>		<b>Köner + Keutz Finanz AG, Luxembourg . . . . .</b>	<b>40154</b>
<b>loppement Industriel et Commercial S.A.H., Lu-</b>		<b>Land Investments S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40174</b>
<b>xembourg . . . . .</b>	<b>40171</b>	<b>Latky S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40166</b>
<b>Cold Spring Finance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40147</b>	<b>Locafer S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40160</b>
<b>Colibri International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40169</b>	<b>Lübeck Partners Association S.A., Luxembourg-</b>	
<b>Colim S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40165</b>	<b>Kirchberg . . . . .</b>	<b>40132</b>
<b>Comedia Collections S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40156</b>	<b>Machinery Industries Finance S.A.H., Luxem-</b>	
<b>Continental Investments Holding S.A., Luxem-</b>		<b>bourg . . . . .</b>	<b>40161</b>
<b>bourg . . . . .</b>	<b>40150</b>	<b>Macmask Investments S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40155</b>
<b>Costa Dei Fiori S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40165</b>	<b>Marly Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40157</b>
<b>Crimson S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40153</b>	<b>Meetshow International Holding S.A., Luxem-</b>	
<b>Daria Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40157</b>	<b>bourg . . . . .</b>	<b>40170</b>
<b>Dictame Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40174</b>	<b>Mercator Finance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40168</b>
<b>Double One S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>40159</b>	<b>Mercury Active Sterling Trust, Sicav, Senninger-</b>	

berg .....	40148	Rispoll Investment Holding S.A., Luxembourg ...	40152
Mercury Offshore Sterling Trust, Sicav, Senningerberg .....	40148	Rivipro S.A.H., Luxembourg .....	40160
Mercury Selected Trust, Sicav, Senningerberg ...	40148	Rosaco Holding S.A., Luxembourg .....	40154
Mercury World Bond Fund, Sicav, Senningerberg	40149	Royalport Holding S.A., Luxembourg .....	40150
Metagest S.A.H., Luxembourg .....	40149	Rumbas Holding S.A., Luxembourg .....	40171
Midland Pyxis Group S.A.H., Luxembourg .....	40170	Rush S.A.H., Luxembourg .....	40162
Milagro Holding S.A., Luxembourg .....	40163	S.T.A. S.A., Luxembourg .....	40167
Milla Holding S.A., Luxembourg .....	40154	Salix Investment S.A., Luxembourg .....	40158
Milton Holding S.A., Luxembourg .....	40156	Sarlat S.A.H., Luxembourg .....	40170
N.A.T., Net Access Technology Holding S.A., Luxembourg .....	40134	(G.) Schneider S.A., Luxembourg .....	40147
N.A.T., Net Access Technology Holding S.A., Luxembourg .....	40137	Seconda Financial S.A., Luxembourg-Kirchberg ..	40137
Nord Européenne d'Investissement S.A., Luxembourg .....	40159	Siral S.A.H., Luxembourg .....	40156
Nylof S.A.H., Luxembourg .....	40171	So.Fi.Mar. International S.A., Luxembourg .....	40141
Otovitre S.A., Luxembourg .....	40158	So.Fi.Mar. International S.A., Luxembourg .....	40145
Pekan Holding S.A., Luxembourg .....	40160	Soceurfin S.A.H., Luxembourg .....	40172
Pétrusse Participations S.A., Luxembourg .....	40157	Société de Gestion Ampera S.A.H., Luxembourg ..	40164
Pew Luxembourg Holding S.A., Luxembourg .....	40167	Soleil Finance S.A.H., Luxembourg .....	40172
Private Equity Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	40130	Sontec International S.A.H., Luxembourg .....	40164
Private Equity Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	40130	Stelmar Management (Holdings) S.A., Luxembourg .....	40161
Procobel S.A.H., Luxembourg .....	40155	Tevorina Finance S.A.H., Luxembourg .....	40176
Punta S.A.H., Luxembourg .....	40160	Tolmina S.A.H., Luxembourg .....	40175
Ripiem Company S.A., Luxembourg .....	40159	Truth Tech Holding S.A., Luxembourg .....	40158
		Urbaninvest S.A.H., Luxembourg .....	40172
		Vauban Properties S.A., Luxembourg .....	40159
		Waxwing Securities Holding S.A., Luxembourg ..	40173
		Woodcut S.A., Luxembourg .....	40173

**PRIVATE EQUITY HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 61.244.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg le 20 février 2002 à 12.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que les résolutions suivantes sont prises:

- Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont approuvés.
- Le Bilan et les Comptes de profits & pertes concernant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 31 mars 2001, et affectation du résultat sont approuvés.
- Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour exercice de leur mandat au 31 mars 2001.
- La société continuera son activité, malgré une perte supérieure à la moitié de son capital social.

Luxembourg, le 20 février 2002.

Pour AMICORP S.A.

M. Bogers

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2002, vol. 564, fol. 92, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(18889/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

**PRIVATE EQUITY HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 61.244.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2002, vol. 564, fol. 92, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2002.

Pour PRIVATE EQUITY HOLDING (LUXEMBOURG) S.A.

M. Bogers

*Administrateur*

(18894/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

**BBV-DACHFONDS, Fonds Commun de Placement.**

*Änderung des Verwaltungsreglements sowie des Verwaltungsreglements «Besonderer Teil» des von der  
ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A. («die Verwaltungsgesellschaft») gemäß Teil II des Gesetzes  
vom 30. März 1988 in der Form von «fonds commun de placement à compartiments multiples» verwalteten Sondervermögens  
BBV-DACHFONDS*

Die ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A. (die «Verwaltungsgesellschaft») hat mit Zustimmung der HVB BANQUE LUXEMBOURG Société Anonyme, (die «Depotbank»), beschlossen, das Verwaltungsreglement des BBV-DACHFONDS in den Artikeln 1, 5, 9, 15 und 21 sowie das Verwaltungsreglement «Besonderer Teil» in Artikel 22 zu ändern.

*Änderung des Verwaltungsreglements*

In Artikel 1 «Allgemeines», 9. Absatz, 1. Satz, wird die Formulierung «den Gegenwert von 50 Millionen Luxemburger Franken in» durch «1,25 Mio. Euro» ersetzt.

In Artikel 5 «Allgemeine Richtlinien für die Anlagepolitik», Punkt 5.5 «Flüssige Mittel», 1. Satz, wird die Formulierung «Barguthaben» durch «Bankguthaben» ersetzt.

In Artikel 9 «Berechnung des Inventarwertes», 5. Absatz, wird die Formulierung «dem Finanzinstitut, welches die Festgelder verwahrt», durch «der Depotbank» ersetzt.

In Artikel 15 «Änderungen des Verwaltungsreglements», 2. Absatz, wird die Formulierung «...und treten am Tage ihrer Hinterlegung beim Handels- und Gesellschaftsregister des Bezirksgerichts Luxemburg in Kraft» ersetzt durch «...und treten am Tag der Unterzeichnung in Kraft».

In Artikel 21 «Inkrafttreten» wird die Formulierung «trat am 14. Dezember (Tag der Unterzeichnung) in Kraft» durch «tritt am Tag der Unterzeichnung in Kraft» ersetzt.

*Änderungen des Verwaltungsreglements «Besonderer Teil»*

In Artikel 22 «Anlagepolitik», 1. Punkt, 2. Satz, wird die Formulierung «gemischte Fonds» durch «gemischte Wertpapierfonds» ersetzt.

Ferner wird in Artikel 22 «Anlagepolitik», 4. Punkt, nach dem 1. Satz der Satz «Das Netto-Teilfondsvermögen kann, je nach Einschätzung der Marktlage, auch vollständig (bis zu 100%) in dieser Fondskategorie angelegt werden.» ergänzt. Die vorstehenden Änderungen treten am Tag der Unterzeichnung in Kraft.

Vierfach ausgefertigt in Luxemburg, den 6. Mai 2002.

ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

HVB BANQUE LUXEMBOURG Société Anonyme

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2002, vol. 567, fol. 100, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34785/250/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

**CINEPLEX INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 61.399.

*Extrait d'une cession de parts sociales datée du 3 octobre 2001*

Entre la société

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. (agissant en tant que successeur de BANQUE MeesPierson (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 50, boulevard J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, et la société

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (agissant en tant que successeur de MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Avec effet au 14 octobre 1997, la société BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. cède et vend à la société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., qui accepte et acquiert 250 actions d'une valeur nominale de 1.000,- LUF chacune, représentant 50% du capital social de la société CINEPLEX INVESTMENTS, S.à r.l., selon les conditions de ventes et autres stipulées dans le contrat.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2002, vol. 565, fol. 26, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18717/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2002.

**LÜBECK PARTNERS ASSOCIATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

## STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt février.

Par-devant André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ROSEVARA LIMITED, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone (République d'Irlande),

ici représentée par Madame M.-Rose Dock, directeur général, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark (Iles Anglo-Normandes), le 14 février 2002,

2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone (République d'Irlande),

ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark (Iles Anglo-Normandes), le 14 février 2002.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont, par leurs mandataires, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de LÜBECK PARTNERS ASSOCIATION S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-cinq mille (35.000,-) euros (EUR), divisé trois cent cinquante (350) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts. La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

**Art. 5.** La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être confiée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

**Art. 7.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 8.** La Société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas où dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

**Art. 9.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 18 du mois de mai à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 13.** L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 15.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finira le 31 décembre 2002.
- 2) La première Assemblée Générale annuelle aura lieu en 2003.

#### *Souscription et libération*

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) ROSEVARA LIMITED, préqualifiée, cent soixante-quinze actions. . . . .	175
2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée, cent soixante-quinze actions . . . . .	175
Total: trois cent cinquante actions . . . . .	350

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de trente-cinq mille (35.000,-) euros est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille quatre cent cinquante (1.450,-) euros.

*Assemblée constitutive*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en Assemblée Générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
  - a) Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,
  - b) Monsieur Marc Schmit, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, et
  - c) Monsieur Fernand Heim, directeur financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:
  - Monsieur Marco Ries, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2007.
- 5) Le siège de la Société est fixé au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M-R. Dock, A. Swetenham, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2002, vol. 134S, fol. 13, case 6. – Reçu 350 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2002.

M. Weinandy.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(18731/230/148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

**N.A.T., NET ACCESS TECHNOLOGY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

—  
STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) EUROTRUST EESTI A.S., une société établie et avec siège social à EE-10613 Tallinn, Madara 33, Estonie, ici représentée par Madame Diane Ney, employée privée, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 19 février 2002.
- 2) Monsieur Gustave Vogel, traducteur-interprète, demeurant au 24A, rue du Curé, L-3221 Bettembourg, ici représenté par Madame Diane Ney, employée privée, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 19 février 2002.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme holding qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de N.A.T. NET ACCESS TECHNOLOGY HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelques forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, sous réserve des dispositions de l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

La Société peut notamment acquérir par voies d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces, négociables ou non (y compris celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale), et tous autres droits s'y rattachant, et les exploiter par voie de vente, cession, échange ou autrement. Elle peut en outre procéder à l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.

La Société peut émettre des obligations par voie de souscription publique ou privée et emprunter de quelque façon que ce soit conformément à la loi. La société peut accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe et substantielle.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Toute activité exercée par la Société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou des filiales établies à Luxembourg ou ailleurs.

La Société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à quarante et un mille euros (EUR 41.000,-) divisé en quatre mille cent (4.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à quatre cent dix mille euros (EUR 410.000,-), divisé en quarante et un mille (41.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une ou plusieurs fois, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte de constitution du 20 février 2002 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réservée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période cinq ans.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pouvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La Société se trouve engagée, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs.

**Art. 7.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois d'avril à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2002.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2003.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) EUROTRUST EESTI A.S., préqualifiée, trois mille huit cent actions . . . . .	3.800
2) Monsieur Gustave Vogel, préqualifié, trois cent actions . . . . .	300
Total: quatre cent dix actions . . . . .	4.100

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de quarante et un mille euros (EUR 41.000,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cents (1.600,-) euros.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Assemblée constitutive*

Et à l'instant des comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée constitutive à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Jean-Paul Kill, avocat, demeurant au 35, rue J. Marx, L-8250 Mamer,

b) Monsieur Gustave Vogel, traducteur-interprète, demeurant au 24A, rue du Curé, L-3221 Bettembourg, et

c) Monsieur Jean-Pierre Claude Brissaud, informaticien, demeurant au 29, rue de Penthièvre, Paris, France.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

EUROTRUST S.A., une société avec siège social au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

4) Les mandats des administrateurs et celui du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

5) Conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et en vertu de l'article 6 des statuts, le conseil d'administration est autorisé et mandaté à élire en son sein un administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

6) L'adresse de la société est fixée au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: D. Ney, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2002, vol. 134S, fol. 12, case 7. – Reçu 410 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2002.

M. Weinandy.



Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.  
(18727/230/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

**N.A.T., NET ACCESS TECHNOLOGY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

*Procès-verbal de la réunion du 20 février 2002 du Conseil d'Administration tenue à la suite de l'Assemblée Constitutive et de l'Assemblée Extraordinaire de même date*

Conformément aux statuts et à l'article 53, paragraphes 40 et 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et suite à l'autorisation accordée au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire de ce jour, les administrateurs décident à l'unanimité d'élire, comme administrateur-délégué Monsieur Jean-Pierre Claude Brissaud, informaticien, demeurant à F-Paris, 29, rue de Penthièvre, qui sera chargé de la gestion journalière de la société et qui pourra engager la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. C. Brissaud / G. Vogel / J.-P. Kill  
Administrateur-Délégué / Administrateur / Administrateur

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

M. Weinandy.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2002, vol. 134S, fol. 12, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18728/230/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

**SECONDA FINANCIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-deux février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) INTERFINANCE AND PARTICIPATIONS Ltd, une société établie et ayant son siège social à Via Dufour 4, Lugano, Suisse,

ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lugano, le 21 septembre 2001,

2) Monsieur Andrea Olcese, journaliste, demeurant à Via Aurelia 21/11, I-16167 Gênes, Italie,

ici représenté par Mademoiselle Séverine Lambert, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Rome, le 21 septembre 2001,

3) Monsieur Luca Josi, journaliste, demeurant à Via dei Portoghesi 4, Rome, Italie,

ici représenté par Mademoiselle Séverine Lambert, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Rome, le 21 septembre 2001.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants ont, par leurs mandataires, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SECONDA FINANCIAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à cinquante mille (50.000,-) euros (EUR), divisé en cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à deux cent cinquante mille (250.000,-) euros (EUR), divisé en deux mille cinq cents (2.500) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 22 février 2002 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non, sous forme d'obligations au porteur ou nominatives, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement de l'emprunt obligataire et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts. La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

**Art. 5.** La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être confiée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

**Art. 7.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 8.** La Société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas ou dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

**Art. 9.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 25 mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 13.** L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 15.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finira le 31 décembre 2002.
- 2) La première Assemblée Générale annuelle aura lieu en 2003.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) INTERFINANCE AND PARTICIPATIONS Ltd, préqualifiée, quatre cents actions .....	400
2) Monsieur Andrea Olcese, préqualifié, cinquante actions .....	50
3) Monsieur Luca Josi, préqualifié, cinquante actions .....	50
Total: cinq cents actions .....	500

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de cinquante mille (50.000,-) euros est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille neuf cent (1.900,-) euros.

#### *Assemblée constitutive*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en Assemblée Générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
  - a) Monsieur Andrea Olcese, journaliste, demeurant à Via Aurelia 21/11, I-16167 Gênes, Italie,
  - b) Monsieur Aris Merlo, économiste, demeurant à Via Cantonale, CH-6537 Grono, Suisse,
  - c) Monsieur Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, et
  - d) Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Marco Ries, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2007.

5) Le siège de la Société est fixé au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparants, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Swetenham, S. Lambert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2002, vol. 134S, fol. 21, case 2. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2002.

M. Weinandy.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(18730/230/177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

### **AERIENNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 84.430.

L'an deux mille deux, le dix-neuf février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de AERIENNE S.A., R. C. Numéro B 84.430 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 9 novembre 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à dix-sept heures trente sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trente-deux (32) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Echange des trente-deux (32) actions avec une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune contre huit cents (800) actions avec une valeur nominale de quarante euros (EUR 40,-) chacune.

2. Modification subséquente de l'article 3 alinéa premier des statuts.

3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide de l'échange des trente-deux (32) actions avec une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune contre huit cents (800) actions avec une valeur nominale de quarante euros (EUR 40,-) chacune.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder à l'échange desdites actions par l'annulation des trente-deux (32) actions avec une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune et l'émission subséquente de huit cents (800) actions avec une valeur nominale de quarante euros (EUR 40,-) chacune.

Les prédites actions seront réparties par le conseil d'administration entre les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital social.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède l'article 3 alinéa premier des statuts est modifié de telle façon qu'il aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) divisé en huit cents (800) actions d'une valeur nominale de quarante euros (EUR 40,-) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-sept heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prosper, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2002, vol. 134S, fol. 13, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2002.

M. Weinandy.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(18732/230/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

---

**AERIENNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 84.430.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 187 du 19 février 2002, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2002.

Pour le notaire

Signature

(18733/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

---

**SO.FI.MAR. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 41.876.

In the year two thousand and two, on the twentieth of February.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SO.FI.MAR. INTERNATIONAL S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, and registered in the company register at Luxembourg, Section B, under number 41.876, incorporated pursuant to a deed of notary Paul Bettingen, then residing in Wiltz, on the 29th of October 1992, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 39 of 27th of January, 1993.

The articles of association were last changed by a deed of the undersigned notary on December 20, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 658 of August 21, 2001.

The meeting is opened at eleven a.m. Mr Nicolas Schaeffer, attorney-at-law, residing in Luxembourg, being in the chair.

The chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Hortense Huberty-Muller, employee, with professional address in Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

The meeting elected as scrutineers Ms Alessandra Virgili, employee, and Mr Serge Borges, employee, both with professional address in Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

The Chairman then states that:

I.- It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the two hundred eleven thousand and eighty shares with a par value of fifty United States Dollars each, representing the entire corporate capital of ten million five hundred and fifty-four thousand United States Dollars are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

It appears also from a special attendance list established and certified by the members of the bureau that all the bond holders from a bond issue 1996-2010 of 2,620,000,000.- ITL are duly represented at this meeting.

The attendance list, signed by the shareholders all present or represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II.- The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Conversion of the currency of the capital from US Dollars to euros with reduction of capital by absorption of losses and subsequent amendment of Article 5 of the Articles of Incorporation.

2. Fixation of a new authorised capital.

3. Change of the financial year to begin on 1st July of each year and subsequent amendment of article 14 of the Articles of Incorporation.

4. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The par value of the shares is deleted and the currency of the share capital is changed from USD to EUR at an average exchange rate prevailing on October 15, 2001 of 1.- USD=1,1012 EUR so that the capital of USD 10,554,000.- is fixed at 11,622,064.80 EUR.

*Second resolution*

The share capital is reduced from 11,622,064.80 EUR to 11,609,400.- EUR by absorption of reported losses of the company of 12,664.80 EUR.

The reality of the reported losses has been proved to the undersigned notary by an interim balance sheet as of October 15, 2001, which after signature *ne varietur* by the appearing parties and the notary shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Consequently the meeting decides that all other elements in the balance sheets are at the same conversion rate fixed in euros.

*Third resolution*

The par value of the shares is fixed at 55.- EUR for each share.

*Fourth resolution*

The authorised capital is fixed at one billion one hundred and sixty million nine hundred and forty thousand (EUR 1,160,940,000.-) euro represented by twenty one million one hundred and eight thousand shares (21,108,000) of a par value of fifty-five (55.-) euros each.

*Fifth resolution*

The Board of Directors is authorised for a new period of five years beginning with the publication of the notarial deed of February 20, 2002 to increase the share capital within the limits of the authorised capital.

*Sixth resolution*

As a consequence of the five preceding resolutions Article 5 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 5.** The corporate capital is set at eleven million six hundred and nine thousand four hundred euro (11,609,400.00 EUR) divided into two hundred eleven thousand eighty (211,080) shares of a par value of fifty-five euro (55.- EUR) each.

The authorised capital is fixed at one billion one hundred and sixty million nine hundred and forty thousand euro (EUR 1,160,940,000.-) represented by twenty one million one hundred and eight thousand shares (21,108,000) of a par value of fifty-five (55.-) euro each.

The Board of Directors is hereby authorized to issue further shares with or without issuance premium so as to bring the total capital of the corporation up to the total authorized capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within a period such as determined by article 32(5) of the law on commercial companies.

The period or extent of this authority may be extended by resolution of the shareholders from time to time, in the manner required for amendment of these Articles.

The Board of Directors is authorized to determine the conditions attaching to any subscription for shares and may from time to time resolve to effect such whole or partial increase by the issue of shares upon the conversion of any net profit of the corporation into capital or upon the conversion of convertible bonds.

Furthermore the Board of Directors is authorized, for a period of five years commencing with the publishing in the *Mémorial* of the minutes of the extraordinary shareholders meeting held on February 20, 2002, to increase the subscribed capital by issuing, from time to time, further shares within the limits of the authorized capital.

The Board of Directors may delegate power of attorney to any person to collect the subscription and from time to time receive transfer of the bonds so converted or the payment in cash of such subscribed shares.

The Board of Directors is authorized to issue such shares under and during the period referenced to in paragraph 3 of this Article without the shareholders having any preferential subscription right.

When the Board of Directors effects a whole or partial increase in capital in terms of the above resolutions, it shall be obliged to take steps to amend this Article in order to record the change and the Board is authorized to take or authorize the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

The authorized or issued capital of the corporation may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.»

*Seventh resolution*

The accounting year is changed to begin on the first of July of each year and to end on the thirtieth of June of the following year.

As a consequence Article 14 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 14.** The accounting year of the Corporation shall begin on the first of July of each year and end on the thirtieth of June of the following year.»

The present accounting year which began on 1st January 2002 shall in consequence end on the 30th of June 2002.

*Eight resolution*

The date of the annual general meeting is changed to the first Friday of October at 11.00 a.m.

As a consequence the first paragraph of Article 13 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 13. First paragraph.** The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices, on the first Friday of October 11.00 a.m.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at eleven thirty a.m.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by French version and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

In witness whereof the undersigned notary have set my hand and seal together with the signature of the members of the steering committee.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille deux, le vingt février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de SO.FI.MAR. INTERNATIONAL S.A., R.C. B numéro 41.876, avec siège social à Luxembourg.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire alors à Wiltz en date du 29 octobre 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 39 du 27 janvier 1993.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte du notaire instrumentaire en date du 20 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 658 du 21 août 2001.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Nicolas Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Monsieur le Président nomme comme secrétaire Madame Hortense Huberty-Muller, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte.

L'assemblée élit scrutateurs Mademoiselle Alessandra Virgili, employée privée et Monsieur Serge Borges, employé privé, les deux avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les deux cent onze mille quatre-vingt actions d'une valeur nominale de cinquante dollars US chacune, représentant l'intégralité du capital social de dix millions cinq cent cinquante-quatre mille dollars US sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Le bureau constate également que tous les obligataires de l'emprunt 1996-2010 de 2.620.000.000,- ITL sont également présents ou représentés à la présente assemblée.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Conversion du capital social de US dollars en euros avec réduction de capital par absorption de pertes et modification subséquente de l'article 5 des statuts sociaux.

2. Fixation d'un nouveau capital autorisé.

3. Changement de l'année sociale pour commencer le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et modification subséquente de l'article 14 des statuts sociaux.

4. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La valeur nominale des actions est supprimée et la devise du capital social est changée de USD en EUR au taux de conversion au 15 octobre 2001 de USD 1,-=EUR 1,1012, de sorte que le capital de USD 10.554.000,- est fixé à EUR 11.622.064,80.

*Deuxième résolution*

Le capital social est réduit de 11.622.064,80 EUR à 11.609.400,- EUR par absorption de pertes à hauteur de 12.664,80 EUR.

La réalité des pertes reportées a été prouvée au notaire instrumentaire par un bilan intérimaire établi au 15 octobre 2001, qui après signature ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

En conséquence l'assemblée générale décide que tous les autres postes du bilan sont convertis pareillement en euros.

*Troisième résolution*

La valeur nominale des actions est fixée à EUR 55,- par action.

*Quatrième résolution*

Le capital autorisé est fixé à un milliard cent soixante millions neuf cent quarante mille euros (EUR 1.160.940.000,-) représenté par vingt et un millions cent huit mille (21.108.000) actions d'une valeur nominale de cinquante-cinq euros (EUR 55,-) chacune.

*Cinquième résolution*

Le Conseil d'Administration est autorisé pour une nouvelle période de cinq ans commençant avec la publication de l'acte notarié du 20 février 2002 à augmenter le capital social à l'intérieur des limites du capital autorisé.

*Sixième résolution*

Suite aux cinq résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à onze millions six cent neuf mille quatre cent euros (EUR 11.609.400,-) représenté par deux cent onze mille quatre-vingt (211.080) actions d'une valeur nominale de cinquante-cinq euros (EUR 55,-) chacune.»

La Société a un capital autorisé d'un milliard cent soixante millions quatre cent mille euros (EUR 1.160.400.000,-) représenté par vingt et un millions cent huit mille euros (21.108.000) actions d'une valeur nominale de cinquante-cinq euros (EUR 55,-) chacune.»

Le conseil d'administration est autorisé à émettre des actions supplémentaires avec ou sans prime d'émission afin de porter le capital total de la société jusqu'au capital autorisé de la société, en une ou plusieurs fois, à sa discrétion et à accepter la souscription de telles actions pendant une période telle que déterminée à l'article (32)5 de la loi sur les sociétés commerciales.

La durée ou l'étendue de cette autorisation peut être étendue périodiquement par décision des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est autorisé à déterminer les conditions de souscription des actions et peut décider de temps en temps d'effectuer cette augmentation partielle ou totale par l'émission d'actions suite à la conversion de bénéfices nets de la société en capital, ou suite à la conversion d'obligations convertibles.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication de l'assemblée générale tenue en date du 20 février 2002, autorisé à augmenter en une fois ou par plusieurs tranches le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Le conseil d'administration peut déléguer tout mandataire pour recueillir les souscriptions ou le cas échéant procéder à l'échange des obligations converties en actions ou recevoir paiement du prix des actions.

Le conseil d'administration est autorisé à émettre de telles actions durant la période mentionnée au paragraphe 3 de cet article sans droit de souscription préférentiel pour les actionnaires.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale de capital réalisée par le Conseil conformément aux dispositions ci-dessus, le Conseil prendra les mesures nécessaires pour modifier cet article afin de constater cette modification; le Conseil est autorisé à prendre toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication d'une telle modification conformément à la loi.

Le capital autorisé ou émis peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Les actions peuvent être émises, au choix de l'actionnaire, en certificats représentant une action ou en certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.»

*Septième résolution*

L'exercice social est modifié pour commencer le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et se terminer le 30 juin de l'année suivante.

En conséquence l'article 14 des statuts est modifié et aura la teneur suivante:

«**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et finit le 30 juin de l'année suivante.»

L'année sociale en cours qui a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2002 se terminera en conséquence le 30 juin de l'année 2002.

*Huitième résolution*

La date de l'assemblée générale annuelle est changée au premier vendredi du mois d'octobre à 11.00 heures.

En conséquence le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 13 des statuts est modifié et aura la teneur suivante:

«**Art. 13. Alinéa 1<sup>er</sup>.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois d'octobre à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée a été close à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Schaeffer, H. Huberty-Muller, A. Virgili, S. Borges, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2002, vol. 134S, fol. 14, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2002.

M. Weinandy.

(18738/230/226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.



**SO.FI.MAR. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 41.876.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 191 du 20 février 2002, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2002.

Pour le notaire A. Schwachtgen

Signature

(18739/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

**FFAUF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 66.379.

L'an deux mille deux, le treize février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de FFAUF S.A., R.C. B N° 66.379, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 17 septembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 879 du 5 décembre 1998.

Les statuts ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 21 avril 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 534 du 13 juillet 1999.

La séance est ouverte à quatorze heures quarante-cinq sous la présidence de Madame M.-Rose Dock, directeur général, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Véronique Guebels, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Sandra Kaiser, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale représentant l'intégralité du capital social de neuf cent cinquante mille (950.000,-) euros (EUR) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 15.235.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 950.000,- à EUR 16.185.000, par création et émission de 90.000 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Renonciation par les autres actionnaires à leur droit de souscription préférentiel, souscription des 90.000 actions nouvelles ainsi créées par ROSEVARA LIMITED et libération en espèces.

2. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 15.235.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 950.000,- à EUR 16.185.000,- par la création et l'émission de 90.000 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, les 90.000 actions nouvelles ont été entièrement souscrites par l'actionnaire principal ROSEVARA LIMITED, une société établie et ayant son siège social au 4, Custume Place, Athlone, République d'Irlande,

ici représenté par Madame M.-Rose Dock, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Luxembourg, le 4 février 2002.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumis en même temps aux formalités de l'enregistrement.

La réalité de la souscription a été prouvée au notaire par des justificatifs.

Les 90.000 actions nouvelles ont été intégralement libérées en espèces, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à seize millions cent quatre-vingt-cinq mille (16.185.000,-) euros (EUR), représenté par cent mille (100.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M.-R. Dock, V. Guebels, S. Kaiser, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2002, vol. 134S, fol. 12, case 8. – Reçu 152.350 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2002.

M. Weinandy.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(18734/230/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

---

### **FFAUF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 66.379.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 154 du 13 février 2002, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2002.

Pour le notaire

Signature

(18735/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

---

### **AUTO-PARTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 70, rue de Cessange.

R. C. Luxembourg B 6.023.

L'an deux mille deux, le dix-neuf février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Madame Nicole Backes, veuve Léon Kergen, commerçante, demeurant à L-1870 Luxembourg, 133, Kohlenberg,
- 2) Madame Michèle Kergen, épouse Marc Koppes, gérante de société, demeurant à L-8085 Bertrange, 29, rue Dicks.
- 3) Madame Simone Kergen, épouse Patrick Atten, psychologue, demeurant à L-1328 Luxembourg, 46, rue Charlemagne.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de AUTO-PARTS, S.à r.l., R.C.B. Numéro 6.023, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte sous seing privé sous la dénomination de FRANTZ BOUILLON ET CIE, S.à r.l. en date du 7 juin 1960, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 52 du 8 août 1960.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 14 janvier 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 197 du 30 avril 1993.

- Le capital social de la société est fixé à trente millions (30.000.000,-) de francs, représenté par trois mille (3.000) parts sociales d'une valeur nominale de dix mille (10.000,-) francs chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Les associées acceptent la démission du gérant Monsieur Patrick Atten, ingénieur diplômé, demeurant à L-1328 Luxembourg, 46, rue Charlemagne.

Par vote spécial elles lui donnent décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Est nommée comme nouvelle co-gérante:

- Madame Simone Kergen, épouse Patrick Atten, psychologue, demeurant à L-1328 Luxembourg, 46, rue Charlemagne, laquelle pourra valablement engager la société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: N. Backes, M. Kergen, S. Kergen, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2002, vol. 134S, fol. 8, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2002.

M. Weinandy.

(18751/230/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2002.

---

**GERIM III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6978 Rameldange, 1, Op der Bunn.

R. C. Luxembourg B 39.230.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale des associés, tenue en date du 17 décembre 2001 que:

1. Dorénavant la devise du capital social, de la valeur des parts sociales ainsi que des comptes de la société sera l'Euro. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital fixé à EUR 61.250,- composé de 2.450 parts d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre le capital social converti et le capital social d'origine s'élevant à EUR 516,09 sera comptabilisée en débitant les réserves.

2. L'article 6 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à EUR 61.250,- (soixante et un mille deux cent cinquante) représenté par 2.450 (deux mille quatre cent cinquante) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt cinq) chacune».

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Diekirch, le 26 février 2002, vol. 270, fol. 12, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(18719/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2002.

---

**COLD SPRING FINANCE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2721 Luxembourg, 4, rue Adolphe Weicker.

H. R. Luxemburg B 84.914.

—  
Im Einklang mit dem Gesetz vom 31. Mai 1999 über die Domizilierung von Gesellschaften, bestätigt hiermit COLD SPRING FINANCE, S.à r.l., mit Sitz in 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, am 7. Dezember 2001, einen Domizilierungsvertrag auf unbestimmte Dauer mit HVB BANQUE LUXEMBOURG Société Anonyme, mit Sitz in 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, abgeschlossen zu haben.

Luxembourg, den 27. Februar 2002.

Für COLD SPRING FINANCE, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2002, vol. 565, fol. 22, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18702/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2002.

---

**G. SCHNEIDER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 70.506.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2002, vol. 565, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2002.

Signature.

(18708/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2002.

---

**CIVIL ENGINEERING INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 23.426.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 18 juin 2002 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 18 avril 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

(02887/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MERCURY SELECTED TRUST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 6.317.

*Notice to shareholders*

Following the Extraordinary General Meeting of the Shareholders of the Company held on 16 May 2002 the name of the Company will change to MERRILL LYNCH INTERNATIONAL INVESTMENT FUNDS on 1 July 2002. Various amendments to the Articles of Association of the Company were also approved.

Shareholders are also advised of a change of Listing Agent and Paying Agent from DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG to JP MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A., with effect from 1 July 2002.

- Class C Shares of the Company will be launched on 1 July 2002 and will be available to clients of MERRILL LYNCH and other investors at the discretion of the Manager.

Copies of the letter to registered shareholders dated 28 February 2002 are available from the registered office of the Company and from the paying agents. Copies of the Prospectus of the Company dated 1 July 2002 will be available from the Investor Service Centre from that date. If you would like any further information, please contact the Investor Service Centre or your local representative.

Central Paying Agent:

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG,  
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

May 2002

(03000/755/22)

*The Board of Directors.*

---

**MERCURY ACTIVE STERLING TRUST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 76.581.

*Notice to shareholders*

Following the Extraordinary General Meeting of the Shareholders of the Company held on 16 May 2002, the name of the Company will change to MERRILL LYNCH ACTIVE STERLING TRUST on 1 July 2002.

Copies of the Prospectus of the Company dated 1 July 2002 will be available from the INVESTOR SERVICE CENTRE from that date. If you would like any further information, please contact the INVESTOR SERVICE CENTRE (Tel: 352 342010-1) or your local representative.

May 2002

(03001/755/13)

*The Board of Directors.*

---

**MERCURY OFFSHORE STERLING TRUST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 24.990.

*Notice to shareholders*

Following the Extraordinary General Meeting of the Shareholders of the Company held on 16 May 2002, the name of the Company will change to MERRILL LYNCH OFFSHORE STERLING TRUST on 1 July 2002. Various amendments to the Articles of Association of the Company were also approved.

Shareholders are also advised of a change of Listing Agent and Paying Agent from DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG to JP MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A., with effect from 1 July 2002.

Copies of the Prospectus of the Company dated 1 July 2002 will be available from the INVESTOR SERVICE CENTRE from that date. If you would like any further information, please contact the INVESTOR SERVICE CENTRE (Tel: 352 342010-1) or your local representative.

Central Paying Agent:

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

May 2002

(03002/755/18)

*The Board of Directors.*

**MERCURY WORLD BOND FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 24.990.

*Notice to shareholders*

Shareholders are advised of a change of Listing Agent and Paying Agent from DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG to JP MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A., with effect from 1 July 2002.

If you would like any further information, please contact the INVESTOR SERVICE CENTRE (Tel: 352 342010-1) or your local representative.

Central Paying Agent:

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

May 2002

(03003/755/14)

*The Board of Directors.*

**METAGEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 47.256.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 juin 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (02619/029/18)

*Le Conseil d'administration.*

**ELDOLUX, Société Anonyme.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 53.054.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, le 21 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Transformation de l'avance d'actionnaire à financement improductif à rembourser selon besoins pour la valeur de Euro 799.911,60
8. Divers

I (02744/029/21)

*Le Conseil d'administration.*

**ROYALPORT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 57.034.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 juin 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

I (02622/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**CONTINENTAL INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 73.729.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 20 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

I (02626/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**ELEKTRA FINANZIERUNG A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 41.610.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 21 juin 2002 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000 et 2001
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Suppression de la valeur nominale des actions
6. Conversion de la devise du capital en EURO, de sorte que le capital social s'élève désormais à EURO 30.986,69 représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale et modification subséquente de l'article 3 des statuts
7. Autorisation donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de s'occuper de leur publication
8. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
9. Divers

I (02824/795/23)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GEDEON HOLDING 2000, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 75.031.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

I (02627/029/19)

*Le Conseil d'administration.***ICARE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 54.948.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 juin 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (02632/029/18)

*Le Conseil d'administration.***FIDELITY FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, Kansallis Hause, place de l'Etoile.

R. C. Luxembourg B 34.036.

Notice is hereby given that an

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

of Shareholders of FIDELITY FUNDS - Emerging Japan Fund («the Fund») will be held at the registered office of FIDELITY FUNDS in Luxembourg on Friday 28 June 2002 at 10.00 a.m. local time, to consider the following agenda:

*Agenda:*

1. To allocate the assets of FIDELITY FUNDS - Emerging Japan Fund to those of FIDELITY FUNDS - Japan Smaller Companies Fund following which the shares of FIDELITY FUNDS - Emerging Japan Fund will be converted into shares of FIDELITY FUNDS - Japan Smaller Companies Fund.
2. Consideration of such other business as may properly come before the meeting.

The exchange ratio will be determined on the basis of the net asset value of both share classes concerned on the day of the merger, effective 5 July 2002, and will be published accordingly.

Subject to the limitations imposed by the Articles of Incorporation of the Fund with regard to ownership of shares by US persons or of shares which constitute in the aggregate more than three percent (3%) of the outstanding shares, each share is entitled to one vote. Shareholders are invited to attend and vote at the meeting or may appoint another person to attend and vote. Such proxy need not be a shareholder of the Fund.

No quorum is required for a valid deliberation on the agenda, and a decision in favour of the resolution proposed shall be approved by a simple majority vote of the shares present or represented at the meeting.

17 May 2002.

I (02998/584/22)

*By Order of the Board of Directors.*

**FIDELITY FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, Kansallis Hause, place de l'Etoile.  
R. C. Luxembourg B 34.036.

Notice is hereby given that an

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

of the Shareholders of FIDELITY FUNDS - Fidelity Premium Portfolio Service - Dollar Growth Fund («the Fund») will be held at the registered office of FIDELITY FUNDS in Luxembourg on Friday 28 June 2002 at 9.30 a.m. local time, to consider the following agenda:

*Agenda:*

1. To allocate the assets of FIDELITY FUNDS - Fidelity Premium Portfolio Service - Dollar Growth Fund to those of FIDELITY FUNDS - Fidelity Portfolio Selector Global Growth Fund following which the shares of FIDELITY FUNDS - Fidelity Premium Portfolio Service - Dollar Growth Fund will be converted into shares of FIDELITY FUNDS - Fidelity Portfolio Selector Global Growth Fund.
2. Consideration of such other business as may properly come before the meeting.

The exchange ratio will be determined on the basis of the net asset value of both share classes concerned on the day of the merger, effective 5 July 2002, and will be published accordingly.

Subject to the limitations imposed by the Articles of Incorporation of the Fund with regard to ownership of shares by US persons or of shares which constitute in the aggregate more than three percent (3%) of the outstanding shares, each share is entitled to one vote. Shareholders are invited to attend and vote at the meeting or may appoint another person to attend and vote. Such proxy need not be a shareholder of the Fund.

No quorum is required for a valid deliberation on the agenda, and a decision in favour of the resolution proposed shall be approved by a simple majority vote of the shares present or represented at the meeting.

17 May 2002.

I (02999/584/24)

*By Order of the Board of Directors.*

**C.S.A.E. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 51.905.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 20 juin 2002 à 15.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

I (02654/806/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**RISPOL INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 64.816.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 21 juin 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (02743/029/19)

*Le Conseil d'administration.*



40153

**CRIMSON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 79.488.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 20 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02691/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INDICAN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 48.882.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 20 juin 2002 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Suppression de la valeur nominale des actions
6. Conversion de la devise du capital en Euro, de sorte que le capital social s'élève désormais à Euro 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents)
7. Augmentation du capital social de la société à concurrence de Euro 263,31 (deux cent soixante-trois euros et trente et un cents) pour le porter de son montant actuel de Euro 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents) à Euro 31.250 (trente et un mille deux cent cinquante euros) par incorporation de résultats reportés à due concurrence sans création d'actions nouvelles
8. Fixation d'une nouvelle valeur nominale à Euro 25 (vingt-cinq euros); le capital est désormais fixé à Euro 31.250 (trente et un mille deux cent cinquante euros), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions de Euro 25 (vingt-cinq euros) chacune
9. Autorisation donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de s'occuper de leur publication
10. Divers

I (02720/795/27)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**JOFAD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 56.714.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 21 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02745/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**KÖNER + KEUTZ FINANZ AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 53.993.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 21 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02746/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**MILLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 78.013.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 21 juin 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02747/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**HEGA EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 45.801.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 21 juin 2002 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02902/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ROSACO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.799.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 21 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02757/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MACMASK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.  
R. C. Luxembourg B 51.975.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *19 juin 2002* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (02795/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FIJARIA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 22.474.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *20 juin 2002* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02879/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PROCOBEL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 15.214.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *20 juin 2002* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02880/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BOIS CHAMP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 33.411.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *21 juin 2002* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02881/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MILTON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 29.103.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *21 juin 2002* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02882/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SIRAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 30.392.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *20 juin 2002* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02883/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**COMEDIA COLLECTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 70.181.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *20 juin 2002* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02884/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

40157

**ESTALEX REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 76.551.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 21 juin 2002 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000 et 2001
3. Ratification de la cooptation d'un administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

I (02900/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DARIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.797.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 21 juin 2002 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02901/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MARLY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.798.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 21 juin 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02903/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PETRUSSE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 54.256.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 21 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02905/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TRUTH TECH HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 59.292.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 20 juin 2002 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000 et 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations Statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02904/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**OTOVITRE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 84.391.

Messrs. Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on June 21, 2002 at 4.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2001
3. Ratification of the co-option of a Director
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
5. Miscellaneous

I (02907/795/15)

*The Board of Directors.*

---

**SALIX INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 62.889.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2002 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur les exercices 2000 et 2001;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. remplacement d'un Administrateur démissionnaire et du Commissaire de Surveillance;
- g. divers

I (02959/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HYDRO INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 45-47, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 53.323.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

qui se tiendra à Luxembourg, le 20 juin 2002 à 15.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation du bilan, du compte de pertes et profits et affectation du résultat au 31 décembre 2001;

3. Décision conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes quant à l'exercice sous revue;
5. Divers.

I (02997/029/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RIPIEMO COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 35.630.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 19 juin 2002 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 19 avril 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02274/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DOUBLE ONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 60.216.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 19 juin 2002 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 19 avril 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02275/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NORD EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 50.020.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 17 juin 2002 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 16 avril 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02276/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VAUBAN PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 47.719.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 17 juin 2002 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

40160

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 16 avril 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02307/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PEKAN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 47.671.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 17 juin 2002 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 17 avril 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02308/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PUNTA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 11.241.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 17 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 17 avril 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02309/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RIVIPRO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 59.576.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 17 juin 2002 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 17 avril 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02348/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LOCAFER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 9.595.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 11 juin 2002 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:



*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02395/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BANORABE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 16.761.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le lundi 10 juin 2002 à 11.00 heures à Luxembourg, au siège social, 22, boulevard Royal:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport sur l'exercice clos le 31 décembre 2001.
2. Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 2001.
3. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes précités.
4. Approbation des comptes.
5. Affectation des résultats et distribution de dividendes.
6. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
7. Questions diverses et incidentes.

II (02410/280/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**STELMAR MANAGEMENT (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 42.243.

Messrs. Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on June 10, 2002 at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2000 and 2001
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

II (02413/795/14)

*The Board of Directors.*

---

**MACHINERY INDUSTRIES FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 44.122.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 10 juin 2002 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Suppression de la valeur nominale des actions
5. Conversion de la devise du capital en EURO, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 99.157,40 (quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euros et quarante cents) représenté par 4.000 (quatre mille) actions sans désignation de valeur nominale
6. Autorisation donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de s'occuper de leur publication
7. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
8. Divers

II (02423/795/22)

*Le Conseil d'administration.*

---

**INFICO, INTERNATIONAL FINANCE AND INVESTMENT COMPANY S.A.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 38.545.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *10 juin 2002* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (02414/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**KOELNAG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 22.269.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *12 juin 2002* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Divers

II (02424/795/15)

*Le Conseil d'administration.*

---

**BIOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui aura lieu le *lundi 17 juin 2002* à 11.00 heures au 2, rue du Fort Wallis à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire concernant les comptes au 31 décembre 2001.
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour prendre part à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur cinq jours francs avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire au 2, rue du Fort Wallis.

II (02429/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RUSH S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 55.486.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *10 juin 2002* à 10.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (02460/806/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**AMPIMMO S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 80.307.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 12 juin 2002 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000 et 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02490/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MILAGRO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 38.679.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 11 juin 2002 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02491/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BUNDY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 49.629.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à l'

**ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 12 juin 2002 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Suppression de la valeur nominale des actions
6. Conversion de la devise du capital en EURO, de sorte que le capital social s'élève désormais à EURO 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents)
7. Augmentation du capital social de la société à concurrence de EURO 263,31 (deux cent soixante-trois euros et trente et un cents) pour le porter de son montant actuel de EURO 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents) à EURO 31.250,- (trente et un mille deux cent cinquante euros) par incorporation de résultats reportés à due concurrence sans création d'actions nouvelles
8. Fixation d'une nouvelle valeur nominale à EURO 25,- (vingt-cinq euros); le capital est désormais fixé à EURO 31.250,- (trente et un mille deux cent cinquante euros) représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions de EURO 25,- (vingt-cinq euros) chacune
9. Autorisation donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de s'occuper de leur publication.
10. Divers.

II (02707/795/27)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOCIETE DE GESTION AMPERA S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 80.340.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 12 juin 2002 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000 et 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02492/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SONTEC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 26.454.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 11 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02519/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FIUSARI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 47.702.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 11 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02520/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BLADER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 35.263.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 11 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02522/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

40165

**COLIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 16.607.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *11 juin 2002* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02521/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**COSTA DEI FIORI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 39.245.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *10 juin 2002* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02523/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INTERJAM COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 72.096.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *10 juin 2002* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02524/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BBL RENTA FUND II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 83.077.

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires de la société se tiendra au siège social, le mardi *11 juin 2002* à 14.30 heures

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 31 mars 2002
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences du CREDIT EUROPEEN, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (02525/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**BBL PROTECTED, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 82.219.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de la société se tiendra au siège social, le mardi 11 juin 2002 à 15.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 31 mars 2002
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences du CREDIT EUROPEEN, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (02526/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**BBL RENTA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 29.732.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de la société se tiendra au siège social, le mardi 11 juin 2002 à 15.30 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 31 mars 2002
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences du CREDIT EUROPEEN, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (02527/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**LATKY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 48.439.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 10 juin 2002 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes

4. Nominations statutaires

5. Divers

II (02528/506/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**S.T.A. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 73.580.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *10 juin 2002* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02529/506/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**PEW LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 29.555.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le *11 juin 2002* à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02541/029/19)

Le Conseil d'Administration.

---

**CLONSAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 65.986.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le *12 juin 2002* à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02542/029/18)

Le Conseil d'Administration.

---

**BELGELEC FINANCE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 70.655.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 76, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, le 12 juin 2002 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Réviseur d'entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Réviseur d'entreprises.
5. Nominations statutaires.
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
7. Divers.

II (02543/029/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**MERCATOR FINANCE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 35.915.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 12 juin 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (02544/029/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**DRESDNER PORTFOLIO MANAGEMENT (SICAV), Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**  
Gesellschaftssitz: L-2097 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.  
H. R. Luxemburg B 41.022.

Die Anteilhaber der DRESDNER PORTFOLIO MANAGEMENT (SICAV) werden hiermit zur

**ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG**

eingeladen, die am 11. Juni 2002 um 11.00 in den Geschäftsräumen der Gesellschaft, 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-2097 Luxembourg, stattfindet.

*Tagesordnung:*

1. Bericht des Verwaltungsrates über das abgelaufene Geschäftsjahr vom 1. Januar bis zum 31. Dezember 2001.
2. Vorlage und Feststellung des Jahresabschlusses zum 31. Dezember 2001, Bericht über die satzungsgemäße Gewinnverwendung durch die Hauptversammlung.
3. Beschluß über die Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates.
4. Wahlen zum Verwaltungsrat.
5. Wahl des Wirtschaftsprüfers.
6. Sonstiges.

Zur Teilnahme an der ordentlichen Hauptversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 7. Juni 2002 die Depotbestätigung eines Kreditinstitutes bei der Gesellschaft einreichen, aus der hervorgeht, daß die Anteile bis zur Beendigung der Hauptversammlung gesperrt gehalten werden. Anteilhaber können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich oder durch Fernschreiben, Telegramm oder Telefax bevollmächtigt ist.



Gemäß Artikel 22 der Satzung der Gesellschaft vertritt die ordnungsgemäß einberufene Hauptversammlung sämtliche Anteilhaber. Die Anwesenheit einer Mindestanzahl von Anteilhabern ist nicht erforderlich. Beschlüsse werden mit einfacher Mehrheit der vertretenen Anteile gefaßt.

Luxemburg, im Mai 2002.  
II (02559/000/27)

Der Verwaltungsrat.

**CANSTON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 42.699.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement en date du *10 juin 2002* à 10.30 heures, au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée générale statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02545/029/20)

Le Conseil d'Administration.

**IMMOINT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 55.302.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le *12 juin 2002* à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

II (02546/029/19)

Le Conseil d'Administration.

**COLIBRI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 67.892.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *12 juin 2002* à 15.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (02567/806/15)

Le Conseil d'Administration.

40170

**MIDLAND PYXIS GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.335.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 10 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02547/029/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SARLAT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.111.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 12 juin 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02548/029/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MEETSHOW INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 43.940.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 11 juin 2002 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02608/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CALECHE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 83.996.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 10 juin 2002 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02549/029/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**COFIDICO, COMPAGNIE FINANCIERE POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 5.767.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 11 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

II (02550/029/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NYLOF S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 4.573.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 11 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02551/029/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RUMBAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 55.779.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 11 juin 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat

4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02552/029/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**URBANINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.932.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 11 juin 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02553/029/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOCEURFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 57.537.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le jeudi 13 juin 2002 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02562/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOLEIL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 57.732.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 10 juin 2002 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre quant à la conversion de la devise du capital en Euros.
6. Divers.

II (02611/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ISNY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 30.285.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 11 juin 2002 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Commissaire à la liquidation.
2. Décharge à donner au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
3. Clôture de la liquidation.
4. Indication de l'endroit où les livres et documents de la société ont été déposés et vont être conservés pour une durée de cinq ans.

II (02603/795/15)

*Le Liquidateur.*

---

**BRICKELL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 80.803.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 11 juin 2002 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02609/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**WAXWING SECURITIES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.  
R. C. Luxembourg B 62.029.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 10 juin 2002 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02610/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**WOODCUT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 68.865.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 11 juin 2002 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02613/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LAND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 62.225.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 10 juin 2002 à 10.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Décision à prendre quant à la conversion de la devise du capital en Euros.
7. Divers.

II (02612/696/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DICTAME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 46.184.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à Luxembourg, au siège social, le 10 juin 2002 à 11.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation du bilan, du compte de pertes et profits et affectation du résultat au 30 septembre 2001;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes quant à l'exercice sous revue;
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Démission et nomination d'un administrateur;
6. Conversion de la monnaie d'expression du capital souscrit de francs belges en euros.
7. Adaptation de la valeur nominale des actions émises.
8. Transfert du siège social de la société.
9. Divers.

II (02753/029/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**E.M.E.A. MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1531 Luxembourg, 4-6, rue de la Fonderie.  
R. C. Luxembourg B 72.799.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu lundi 10 juin 2002 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02875/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BATICONFORT GERANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 20.084.

La Gérance a l'honneur de convoquer Messieurs les associés par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 10 juin 2002 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du rapport du Gérant.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance pour l'exercice de son mandat au 31 décembre 2001.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

II (02765/005/15)

*La Gérance.*

---

**BATICONFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 20.083.

La Gérance a l'honneur de convoquer Messieurs les associés par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 10 juin 2002 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du rapport du Gérant.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance pour l'exercice de son mandat au 31 décembre 2001.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

II (02766/005/15)

*La Gérance.*

---

**TOLMINA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 31.419.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 11 juin 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Divers.

II (02767/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GERIM II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6978 Rameldange, 1, Op der Bunn.

R. C. Luxembourg B 36.841.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale des associés, tenue en date du 17 décembre 2001 que:

1. Dorénavant la devise du capital social, de la valeur des parts sociales ainsi que des comptes de la société sera l'Euro. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital fixé à EUR 12.500,- composé de 500 parts d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre le capital social converti et le capital social d'origine s'élevant à EUR 105,32 sera comptabilisée en débitant les réserves.

2. L'article 6 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt cinq) chacune».

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Diekirch, le 26 février 2002, vol. 270, fol. 12, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(18720/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2002.

---

**CAMOZE S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 28.787.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 11 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
  2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
  3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
  4. Divers.
- II (02768/005/15) Le Conseil d'Administration.
- 

**TEVORINA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 31.417.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 11 juin 2002 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
  2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
  3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
  4. Divers.
- II (02769/005/15) Le Conseil d'Administration.
- 

**ACTIMAGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 68.492.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 11 janvier 2002 que:  
M. Christophe Megel est nommé comme directeur général de la société avec le pouvoir d'assurer la gestion quotidienne de la société et d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2002.

*Pour la Société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2002, vol. 565, fol. 23, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(18699/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2002.

---